

20200625-16

**Délibération du Conseil d'administration
de l'établissement public Paris Musées
Séance du 25 juin 2020**

Objet : Avenant n°3 à la convention d'occupation du domaine public pour l'exploitation de l'espace dénommé « La librairie du musée d'Art moderne de la Ville de Paris »

Le Conseil d'administration de l'établissement public Paris Musées,

Vu la délibération du Conseil de Paris n° 2012 SG 153 / DAC 506 en date des 19 et 20 juin 2012 portant création de l'établissement public Paris Musées ;

Vu les statuts de l'établissement public Paris Musées ;

Vu le Code général de la propriété des personnes publiques et notamment le 4° de son article L. 2122-1-2 ;

Vu la convention d'occupation du domaine public en date du 30 juin 2014 conclue entre Paris Musées et la SARL « La librairie du musée d'Art moderne de la Ville de Paris » pour l'exploitation d'un espace de librairie-boutique au sein du musée d'Art moderne de la Ville de Paris, situé au 11, avenue du Président-Wilson, 75016 Paris et ses avenants.

Délibère :

Article premier : Le Conseil d'administration de Paris Musées autorise son Président à signer avec la SARL « La librairie du musée d'Art moderne de la Ville de Paris » un avenant n°3 à la convention d'occupation du domaine public pour l'exploitation de la librairie-boutique du musée d'Art moderne, dont le texte est annexé à la présente délibération.

Par délégation, la Directrice Générale

Delphine Lévy